

MASTER MENTION PATRIMOINE ET MUSÉES

PARCOURS GESTION DES PATRIMOINES ARCHITECTURAUX, ARTISTIQUES ET CULTURELS

Semestre 7

UE 7 INSTITUTIONS CULTURELLES ET LEGISLATION

Organisation de la culture et du patrimoine

0 crédits ECTS

Volume horaire

Travaux Dirigés : 9h

Cours Magistral : 9h

Modalités de contrôle des connaissances

Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
EC	CT	Dossier		100%	

Session 2 : Contrôle de connaissances

Nature de l'enseignement	Modalité	Nature	Durée (min.)	Coefficient	Remarques
EC	CT	Ecrit - devoir surveillé	120	100%	